

Séance du Conseil Communal de la Commune de Sainte-Ode du 06 mars 2020

PRESENTS : Andréa DUPLICY, Conseillère - Présidente  
Pierre PIRARD, Bourgmestre,  
Christophe THIRY, Jean-Pol MISSON, Catherine POOS-SIMON, Echevins ;  
Laurence PIERLOT-HENROTTE, Présidente de CPAS ;  
TANGHE, DESSE, ZABUS, NICKS-LEBAILLY, MACOIR Conseillers  
communaux ;  
Anne-Sophie HERMAN, Directrice générale

#### CITOYENS D'HONNEUR

Le Conseil communal décide à l'unanimité de désigner

- monsieur Charles DAVIS, 517th Airborne Signal Battalion
- monsieur Gilbert HERRERA, 194th Glider Infantry Regiment
- monsieur James MICHENZI, 513th Parachute Infantry Regiment

« Citoyens d'honneur » de la commune de Sainte-Ode.

#### FINANCES

Le Conseil communal approuve par 9 voix pour et 1 abstention (MACOIR) la décision du collège de marquer son accord de principe en vue d'adhérer au projet de hall relais agricole de Bastogne.

#### ENSEIGNEMENT

Le Conseil communal ratifie la décision du Collège de créer un emploi mi-temps complémentaire à l'école maternelle de Sprimont à partir du 20 janvier 2020.

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les conventions d'accompagnement et de suivi dans le cadre du Plan de Pilotage des établissements scolaires qui concernent les 3 écoles communales de Sainte-Ode.

#### LOGEMENTS DE TRANSIT

Le Conseil communal décide par 9 voix pour et 1 abstention (MACOIR) d'ajouter une clause aux conditions de convention de mise à disposition à titre précaire des logements de transit situés à Tillet, Rue de la Croisette, 3A et à Fontenal, 18/1. Elle vise à ce que l'occupant constitue une garantie locative.

#### CHASSES

Le Conseil communal approuve à l'unanimité les conditions des baux de chasse à Aviscourt et Herbaimont.

#### AINES

Le Conseil communal décide à l'unanimité :

- de désigner membres effectifs du CCCA de Sainte-Ode :  
Mesdames Michelle DELSEMME, Nicole PIERLOT, Georgette LIEGEOIS, Annick BURETTE et Christine LOISEAU,

Messieurs Jacques LOISEAU, José LEONARD, Jean-Marie ROCHEFORT, Joseph VAN DAELE, Philippe CARPENTIER et Remy DEPREZ

- de désigner Madame Yvette PIETTE suppléante de Madame DELSEMME ; Madame Marie-Josée HENROTIN suppléante de Madame PIERLOT ; Madame Blanche MARTENS suppléante de Madame LIEGEOIS ; Madame Esther VAN DAELE suppléante de Madame BURETTE ; Madame Christiane SANDERS suppléante de Madame LOISEAU ; Monsieur Bernard PINSON suppléant de Monsieur LOISEAU.

### ASSOCIATIONS

Le Conseil communal décide à l'unanimité

- d'allouer un subside de 14 000 € à l'asbl « Agence de Développement Local (ADL) de Bertogne / Tenneville / Sainte-Ode »
- d'allouer un subside de 6 490 € à la maison du Tourisme du Pays de Bastogne
- d'allouer un subside de 1 598,86 € à l'ASBL La Grande Forêt de Saint-Hubert et de la Haute Lesse
- d'allouer un subside de 500 € à l'association APEET, association des parents de l'école communale de Tillet
- d'allouer un subside de 2 750,00 € à l'asbl ELCaB (école du Mardasson) pour les enfants de la Commune suivant un enseignement spécialisé adapté dans leur école.
- de participer dans les frais engagés par la Fondation Rurale de Wallonie à concurrence de 4 899,05 € pour l'année 2020.